

RCS : ROANNE Code greffe : 4201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ROANNE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1971 B 00078 Numéro SIREN : 407 180 785 Nom ou dénomination : SEIGNOL

Ce dépôt a été enregistré le 23/04/2021 sous le numéro de dépôt 1285

Désignation de l'entreprise : <u>SAS SEIGNOL</u>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * <u>12</u>		
Adresse de l'entreprise : <u>La Gare 42830 ST-PRIEST LA PRUGNE</u>		Durée de l'exercice précédent * <u>12</u>		
Numéro SIRET * <u>4 0 7 1 8 0 7 8 5 0 0 0 1 3</u>		Néant ☐ *		
		Exercice N clos le : <u>31 01 2012</u>		
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	
		Net 3		
Capital souscrit non appelé (I) AA				
ACTIF IMMOBILISÉ *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement * AB	AC	
		Frais de développement * CX	CQ	
		Concessions, brevets et droits similaires AF	AG	15903
		Fonds commercial (1) AH	AI	3049
		Autres immobilisations incorporelles AJ	AK	
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL	AM	
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains AN	AO	50886
		Constructions AP	AQ	72247
		Installations techniques, matériel et outillage industriels AR	AS	6051234
		Autres immobilisations corporelles AT	AU	1022823
		Immobilisations en cours AV	AW	
		Avances et acomptes AX	AY	621566
		Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS	CT	
		Autres participations CU	CV	9425
		Créances rattachées à des participations BB	BC	2500
		Autres titres immobilisés BD	BE	167
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Prêts BF	BG	
		Autres immobilisations financières * BH	BI	140650
TOTAL (II) BJ		BK	7165259	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements BL	BM	1348059
		En cours de production de biens BN	BO	
		En cours de production de services BP	BQ	
		Produits intermédiaires et finis BR	BS	361893
		Marchandises BT	BU	
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes BV	BW	5191
		Clients et comptes rattachés (3)* BX	BY	2693
		Autres créances (3) BZ	CA	644275
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé CB	CC	
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres) CD	CE	
		Disponibilités CF	CG	4671833
	Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)* CH	CI	51762
TOTAL (III) CJ		CK	2693	
Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV) CW				
Primes de remboursement des obligations (V) CM				
Écarts de conversion actif * (VI) CN				
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO		IA	7167952	
Renvois : (1) Dont droit au bail : CP		2500	(3) Part à plus d'un an : CR	
Clause de réserve de propriété : * Immobilisations :		Stocks :	Créances :	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise		SAS SEIGNOL		Néant ☐ *		
				Exercice N 30092020		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :500000...)			DA	500000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,			DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC		
	Réserve légale (3)			DD	50000	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ)			DG	3355599	
	Report à nouveau			DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	72684	
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK	1389868	
	TOTAL (II)			DL	5368153	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM	
		Avances conditionnées			DN	
TOTAL (III)			DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP		
	Provisions pour charges			DQ		
	TOTAL (III)			DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	6457982	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV	217610	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	1854851	
	Dettes fiscales et sociales			DY	581815	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ	115346	
	Autres dettes			EA	45843	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB		
TOTAL (IV)			EC	9273449		
Ecart de conversion passif *			(V)	ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	14641602		
RENVIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			IB	
	(2)	Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
			Écart de réévaluation libre	1D		
			Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	6339980
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS SEIGNOL				Néant ☐ *				
		Exercice N						
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC		
	Production vendue	biens *	FD	13385065	FE	87269	FF	13472334
			FG	1793	FH		FI	1793
	Chiffres d'affaires nets *		FJ	13386858	FK	87269	FL	13474127
	Production stockée *				FM	94694		
	Production immobilisée *				FN			
	Subventions d'exploitation				FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)				FP	17750		
	Autres produits (1) (11)				FQ	9		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR	13586583		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*				FS			
	Variation de stock (marchandises)*				FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*				FU	4802366		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*				FV	293784		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*				FW	5149257		
	Impôts, taxes et versements assimilés *				FX	185417		
	Salaires et traitements *				FY	1285209		
	Charges sociales (10)				FZ	446435		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations		- dotations aux amortissements *		GA	1050016	
				- dotations aux provisions		GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *				GC	2693	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD		
	Autres charges (12)				GE	26		
	Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF	13215206		
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				GG	371376			
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *		(III)		GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré *		(IV)		GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL	5595		
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM			
	Différences positives de change				GN	1		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO			
	Total des produits financiers (V)				GP	5596		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *				GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR	85577		
	Différences négatives de change				GS	1		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT			
	Total des charges financières (VI)				GU	85578		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)				GV	-79982			
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)				GW	291394			

Désignation de l'entreprise SAS SEIGNOL		Néant ☐ *	
		Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	72706
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	5000
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	129207
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	206913
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	318
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	425304
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	425623
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	-218710
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	13799092
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	13726408
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	72684
REVENUS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont { produits de locations immobilières	HY	
	{ produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3) Dont { - Crédit-bail mobilier *	HP	
	{ - Crédit-bail immobilier	HQ	573933
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	5274
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX	
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
	Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1	17750
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS A5)	A2	
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :		
	facultatifs A6	obligatoires A9	
	dont cotisations facultatives Madelin A7		
	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8		
	(7) Détail des produits et charges exceptionnels :	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
Détail en annexe			
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N		
	Charges antérieures	Produits antérieurs	

Table des matières

1. Faits caractéristiques de l'exercice	3
1.1. Événements principaux	3
1.2. Principes, règles et méthodes comptables	3
2. Informations relatives au bilan	4
2.1. Actif.....	4
2.1.1. Immobilisations incorporelles.....	4
2.1.1.1. Fonds commercial	4
2.1.2. Immobilisations corporelles	4
2.1.2.1. Principaux mouvements de l'exercice	4
2.1.3. Immobilisations financières.....	5
2.1.3.1. Titres de filiales et participations	5
2.1.3.2. Postes du bilan relatifs aux entreprises liées	1
2.1.3.3. Autres immobilisations financières	1
2.1.4. Stocks	2
2.1.4.1. Stocks de produits achetés	2
2.1.4.2. Stocks de produits fabriqués	2
2.1.5. Produits à recevoir.....	2
2.1.6. Créances.....	3
2.2. Passif	4
2.2.1. Capitaux propres.....	4
2.2.1.1. Tableau de variation des capitaux propres	4
2.2.1.2. Capital	4
2.2.2. Provisions règlementées	4
2.2.3. Dettes financières et autres dettes.....	5
2.2.4. Charges à payer	6
3. Informations relatives au compte de résultat.....	7
3.1. Ventilation du chiffre d'affaires	7
3.2. Résultat exceptionnel.....	7
4. Autres informations	8
4.1. Provisions pour indemnités de départ en retraite et autres engagements postérieurs à l'emploi	8
4.2. Engagements pris en matière de crédit-bail	9
4.3. Engagements hors bilan.....	10
4.4. Effectif moyen.....	10
4.5. Honoraires des commissaires aux comptes	10

1. Faits caractéristiques de l'exercice

1.1. Événements principaux

La société a été impactée par l'épidémie du Covid-19.

En raison de cette situation, la société a subi les conséquences financières suivantes :

- Le chiffre d'affaires a connu une baisse de 1 500 K€, qui représente sur un an - 10.01 %

La société a sollicité des reports :

- D'échéances de loyers de crédit-bail pour un montant de 48 K€ qui ont été repoussées à la fin du contrat ;
- D'échéances d'emprunts pour un montant de 410 K€.

La société a bénéficié des concours suivants :

- D'indemnisation d'indemnités partielles pour un montant de 2 K€ ;
- D'un prêt garanti par l'État d'un montant de 2 500 K€.

1.2. Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du code de commerce et du règlement 2014-03 de l'ANC.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

2. Informations relatives au bilan

2.1. Actif

2.1.1. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

2.1.1.1. Fonds commercial

Les fonds de scierie, charpente, exploités à Saint-Priest-La-Prugne, sont issus :

- d'un apport à la création de la société pour 3.049 euros,
- d'une acquisition en avril 1981 pour 4.573 euros.

Ils font l'objet d'un amortissement sur 10 ans.

2.1.2. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

2.1.2.1. Principaux mouvements de l'exercice

	Augmentations		Diminutions	
	Réévaluation	Acquisition Apports Virements	Virements poste à poste	Cessions rebuts
Installations techniques, matériel et outillage industriels	-	573 640	-	59 837
Installations générales, agencements, aménagements divers	-	51 686	-	-
Matériel de transport	-	104 410	-	-
Matériel de bureau et informatique, mobilier	-	-	-	-
Emballages récupérables et divers	-	-	-	-
Immobilisations corporelles en cours	-	-	124 950	-
Avances et acomptes	-	649 647	127 080	-

2.1.3. Immobilisations financières

	Augmentations		Diminutions	
	Réévaluation	Acquisition apports Virements	Virement poste à poste	Cessions Rebuts
Participations évaluées par équivalence	-	-	-	-
Titres de participation (y compris évaluées par équivalence. ci-dessus)	-	-	-	-
Créances rattachées à des participations	-	2 500	-	-
Autres titres immobilisés	-	-	-	-
Prêts et autres immobilisations financières	-	-	2 500	-

2.1.3.1. Titres de filiales et participations

- Liste des filiales et participations :
 - Scierie de la Loire 20 %
 - SCI 3S 30 %

Informations financières	Capital	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats	Quote-part du capital détenue (en %)	Valeurs comptables des titres détenus		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés	Montant des cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice	Observations
				Brute	Nette						
Filiales (+ 50 %)											
Participations (10 à 50 %)											
Autres filiales et participations - Scierie de la Loire - SCI 3 S	15 625 21 000	16 761 - 114 774	20 % 30 %	3 125 6 300	3 125 6 300	2 500 487 610	/ /	47 207 495 000	- 15 355 13 052	/ /	Comptes au 31/12/19 Comptes au 30/09/20

2.1.3.2. Postes du bilan relatifs aux entreprises liées

	Montant concernant les entreprises	
	liées	avec lesquelles la Société a un lien de participation
Capital souscrit non appelé		
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles		
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles		
Participations	9.425	
Créances rattachées à des participations		
Prêts		
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille		
Autres titres immobilisés		
Autres immobilisations financières	2.500	
Avances et acomptes versés sur commandes		
Créances clients et comptes rattachés		
Autres créances	487 610	
Capital souscrit appelé, non versé		
Valeurs mobilières de placement		
Instruments de trésorerie (actif)		
Disponibilités		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	79 200	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Instruments de trésorerie (passif)		
Charges financières		
Produits financiers	5 274	

2.1.3.3. Autres immobilisations financières

Elles correspondent pour l'essentiel à une retenue de garantie sur emprunt (135.250 €).

2.1.4. Stocks

2.1.4.1. Stocks de produits achetés

Les stocks de matières premières et matières consommables sont évalués selon la méthode FIFO.

Le coût d'achat est composé du prix d'achat augmenté des frais accessoires d'achats.

2.1.4.2. Stocks de produits fabriqués

Les stocks de produits finis sont évalués au coût de production déterminé dans l'entreprise.

2.1.5. Produits à recevoir

Libellés	Montant
INTÉRÊTS COURUS	
Immobilisations financières	-
Participations groupe	-
Participations Hors groupe	-
Clients	-
Associés	-
Valeurs mobilières de placements	-
AUTRES PRODUITS	
Factures à établir	5 848
RRR à obtenir, avoirs à recevoir	1 086
Personnel	-
Sécurité sociale	-
Etat	-
Divers	7 274
TOTAL	14 208

2.1.6. Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

	ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
DE L'ACTIF IMMOBILISE	Créances rattachées à des participations		2 500	2 500	-
	Prêts		-	-	-
	Autres immobilisations financières		140 650	-	140 650
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		3 231	3 231	-
	Autres créances clients		2 713 908	2 713 908	-
	Créance représentative des titres prêtés ou remis en garantie		-	-	-
	Personnel et comptes rattachés		1 204	1 204	-
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		-	-	-
	État et autres collectivités publiques	Impôt sur les bénéfices	24 221	24 221	-
		Taxe sur la valeur ajoutée	122 880	122 880	-
		Autres impôts, taxes et versement assimilés	-	-	-
		Divers	-	-	-
	Groupes et associés		487 610	487 610	-
	Débiteur divers		8 360	8 360	-
Charges constatées d'avance		51 762	51 762	-	
TOTAL		3 556 327	3 415 677	140 650	

2.2. Passif

2.2.1. Capitaux propres

2.2.1.1. Tableau de variation des capitaux propres

Libellés	N-1	+	-	N
Capital	500 000	-	-	500 000
Primes, réserves et écarts	3 303 707	101 893	-	3 405 600
Report à nouveau	-	-	-	-
Résultat	201 629	72 685	201 629	72 685
Subventions d'investissement	-	-	-	-
Provisions réglementées	1 093 772	296 097	-	1 389 869
Autres	-	-	-	-
TOTAL	5 099 107	470 675	201 629	5 368 153

2.2.1.2. Capital

Le capital s'élève à 500.000 € et est composé de 19.180 actions.

Il n'y a pas eu de changement au cours de l'exercice.

2.2.2. Provisions réglementées

Les provisions réglementées sont constituées par des amortissements dérogatoires.

Leur montant correspond à la différence entre l'amortissement fiscal et l'amortissement économique (différentiel de durée et de mode).

2.2.3. Dettes financières et autres dettes

	Montant brut	A 1 an au plus	A + d'1 an et 5 ans au +	A + de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles	-	-	-	-
Autres emprunts obligataires	-	-	-	-
Emprunts et dettes établissement de crédit				
- A 1 an max à l'origine	2 340	2 340	-	-
- A + d'1 à l'origine	6 455 642	3 522 173	2 812 364	121 105
Emprunts et dettes financières Divers	-	-	-	-
Fournisseur et comptes rattachés	1 854 852	1 854 852	-	-
Personnel et comptes rattachés	275 493	275 493	-	-
Sécurité sociales et autres organismes	187 540	187 540	-	-
Impôts sur les bénéfices	-	-	-	-
TVA	64 279	64 279	-	-
Obligations cautionnées	-	-	-	-
Autres impôts et taxes	54 504	54 504	-	-
Dettes sur immobilisation Et comptes rattachés	115 346	115 346	-	-
Groupe et associés	217 611	217 611	-	-
Autres dettes	45 843	45 843	-	-
Dettes titres empruntés ou rem. Garant	-	-	-	-
Produits constatés d'avance	-	-	-	-
TOTAL	9 273 450	6 339 980	2 812 364	121 105

2.2.4. Charges à payer

Libellés	Montant
CONGÉS À PAYER	
Congés provisionnés	66 493
Charges sociales provisionnées	27 927
Charges fiscales provisionnées	-
INTERETS COURUS	
Emprunts et dettes assimilées	35 057
Dettes part. groupes	-
Dettes part. hors groupes	-
Dettes sociétés en participation	-
Fournisseurs	-
Associés	2 023
Banques	2 340
Concours bancaires courants	-
AUTRES CHARGES	
Factures à recevoir	503 153
RRR à accorder, avoirs à établir	4 297
Participation des salariés	-
Personnel	209 000
Sécurité sociale	96 550
Autres charges fiscales	51 575
Divers	41 546
TOTAL	1 039 961

3. Informations relatives au compte de résultat

3.1. Ventilation du chiffre d'affaires

	France	Export et communautaire	Total
Ventes marchandises	-	-	-
Production vendues :			
- Biens	13 385 065	87 269	13 472 334
- Services	1 794	-	1 794
Chiffre d'affaires net	13 386 859	87 269	13 474 128

3.2. Résultat exceptionnel

Les produits exceptionnels sur opérations de gestion correspondent pour l'essentiel à des remboursements de taxes sur l'électricité.

4. Autres informations

4.1. Provisions pour indemnités de départ en retraite et autres engagements postérieurs à l'emploi

Engagements retraite	Provisionné	Non provisionné	Total
Indemnités de départ en retraite	-	69 595	69 595
Engagements de pension à d'anciens dirigeants	-	-	-
Prise en charge des cotisations mutuelle santé pour des salariés partis en retraite	-	-	-

La provision pour indemnité de départ en retraite a été évaluée selon la méthode des unités de crédit projetées conformément au Règlement 2013-02 de l'ANC.

Le taux d'actualisation utilisé est de : 0.56 %

4.2. Engagements pris en matière de crédit-bail

	Terrains	Constructions	Installations matériels outillages	Autres	Total
Valeur d'origine					
Amortissements :					
- Cumuls exercices antérieurs					
- Dotations de l'exercice					
Redevances payées :					
- Cumuls exercices antérieurs					
- Exercices					
Redevances restant à payer :					
- A 1 an au plus	-	-	321 477	-	321 477
- A plus d'1 an et 5 ans au plus	-	-	91 068	-	91 068
- A plus de 5 ans	-	-	-	-	-
TOTAL	-	-	412 545	-	412 545
Valeur résiduelle :					
- A 1 an au plus					
- A plus d'1 an et 5 ans au plus					
- A plus de 5 ans					
TOTAL					
Montant pris en charge dans l'exercice					

4.3. Engagements hors bilan

	N	N - 1
Engagements donnés		
Blocage de compte courant au profit de la SCI 3 S	150 000	150 000
Hypothèques		
Effets escomptés non échus		
Engagements reçus		
Garantie OSEO à hauteur de 25 % sur emprunt LCL ①	172 000	172 000
Garantie financière du Crédit Agricole sur les achats de bois	122 000	122 000
Garantie "prêt croissance industrie 2"	420 000	420 000
Garantie "renforcement de haut de bilan"	350 000	350 000
Nantissements et hypothèques	1 480 770	

4.4. Effectif moyen

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	3	
Employés	5	
Ouvriers	35	
Total	43	

4.5. Honoraires des commissaires aux comptes

	CAC
Au titre de la mission de contrôle légal des comptes	6 050 € HT
Au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal	/
Honoraires totaux	6 050 € HT

SEIGNOL
Société par actions simplifiée au capital de 500 000 euros
Siège social : 4 Route de St Just, 42830 ST PRIEST LA PRUGNE
407 180 785 RCS ROANNE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 31 MARS 2021

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 septembre 2020

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2020 s'élevant à 72 684 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	72 684 euros
------------------------	--------------

A titre de dividendes	70 966 euros
Soit 3,70 euros par action	

Le solde	1 718 euros
----------	-------------

En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 3 357 317 euros.

Le dividende sera mis en paiement au siège social le 01 avril 2021.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

- depuis le 1er janvier 2018, les revenus distribués sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux,
- le prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de l'impôt sur le revenu est maintenu mais son taux est aligné sur celui du PFU (12,8 % - CGI, art. 117 quater),
- peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune) ; la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende,
- l'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2020 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 70 966 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Il a en outre été rappelé aux associés que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice clos le 30 septembre 2017 :

Néant

Exercice clos le 30 septembre 2018 :

99 736 euros, soit 5,20 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 99 736 euros

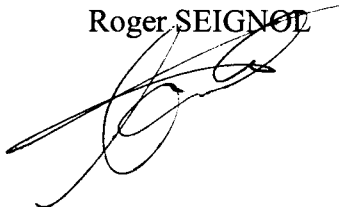
Exercice clos le 30 septembre 2019 :

99 736 euros, soit 5,20 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 99 736 euros

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 31 mars 2021

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
Le Président
Roger SEIGNOL



S E I G N O L

S.A.S. au capital de 500.000 €
Siège social : 4 route St-Just
42830 ST PRIEST LA PRUGNE

RCS ROANNE 407 180 785

EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2020

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS
--

Aux Associés

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Société SEIGNOL relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} octobre 2019 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note « Événements principaux » page une de l'annexe des comptes annuels concernant les impacts de la crise sanitaire liée au Covid-19 et les mesures dont la société a bénéficié.

EXCO Clermont-Ferrand

CLERMONT-FERRAND
9 avenue Léonard de Vinci – La Pardieu
63057 Clermont-Ferrand cedex 1
Tél. : +33 (0)4 73 29 42 50
Fax : +33 (0)4 73 93 58 64
e-mail : excoclermont@exco.fr

VICHY
L'Atrium - 37 avenue de Gramont
03200 Vichy
Tél. : +33 (0)4 73 29 42 53
Fax : +33 (0)4 73 93 58 64
e-mail : cab.ab@exco.fr

C.R.E.G. – S.A. au capital de 381 510 euros – SIREN 873 200 182 RCS CLERMONT-FD – APE 6920Z – www.exco.fr

Société d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes – Inscrite au Tableau de l'Ordre Auvergne-Rhône-Alpes – Membre de la Compagnie Régionale de Lyon-Riom

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement clients et fournisseurs prévues à l'article D.441-6 du code de commerce, pris en application de l'article L.441-6-1 dudit code, ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la Société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Comité de Direction.

Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

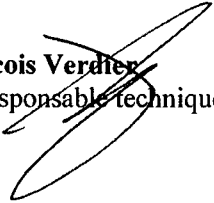
- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

FAIT A CLERMONT-FERRAND, le 12 MARS 2021

Pour la S.A. EXCO CLERMONT-FD
Commissaires aux comptes
Membre de la compagnie Régionale de Lyon-Riom

François Verdier
Associé – responsable technique



Jean-Luc Beaughon
Mandataire social





Bilan actif

SEIGNOL

EXCO CLERMONT-FD
Société de Commissariat aux Comptes
Compagnie Régionale de Lyon - Riom
 9 avenue Léonard de Vinci - La Pardieu
63057 CLERMONT-FERRAND CEDEX 1
 Tél. 04 73 29 42 50 - Fax 04 73 93 58 64
 SIRET 873 200 182 00061

Actif		Exercice au 30/09/2020			Exercice précédent		
		Montant brut	Amort. ou Prov.	Montant net	au 30/09/2019		
Capital souscrit non appelé							
Actif immobilisé	Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement					
		Frais de développement					
		Concessions, brevets et droits similaires	18 302	15 903	2 398	132	
		Fonds commercial (1)	7 622	3 049	4 573	5 335	
		Autres immobilisations incorporelles					
	Immobilisations corporelles	Immobilisations incorporelles en cours					
		Avances et acomptes					
		TOTAL	25 924	18 952	6 972	5 468	
		Terrains	50 886		50 886	50 886	
		Constructions	75 254	72 247	3 006	5 180	
		Inst. techniques, mat. out. Industriels	9 723 475	6 051 234	3 672 240	4 060 109	
		Autres immobilisations corporelles	1 359 549	1 022 823	336 725	265 265	
	Immobilisations financières	Immobilisations en cours				124 950	
		Avances et acomptes	621 566		621 566	99 000	
		TOTAL	11 830 732	7 146 306	4 684 425	4 605 392	
		Participations évaluées par équivalence					
		Autres participations	9 425		9 425	9 425	
		Créances rattachées à des participations	2 500		2 500		
		Titres immob. de l'activité de portefeuille					
	Immobilisations financières	Autres titres immobilisés	167		167	167	
		Prêts					
		Autres immobilisations financières	140 650		140 650	143 150	
		TOTAL	152 742		152 742	152 742	
Total de l'actif immobilisé		12 009 399	7 165 259	4 844 140	4 763 604		
Actif circulant		Stocks	Matières premières, approvisionnements	1 348 059		1 348 059	1 641 843
			En cours de production de biens				
	En cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis		361 893		361 893	267 198	
	Avances et acomptes versés sur commandes	Marchandises					
		TOTAL	1 709 952		1 709 952	1 909 042	
		Créances	Avances et acomptes versés sur commandes	5 191		5 191	
	Clients et comptes rattachés		2 717 139	2 693	2 714 446	2 634 271	
	Autres créances		644 275		644 275	569 857	
	Capital souscrit et appelé, non versé						
Divers	TOTAL	3 361 414	2 693	3 358 721	3 204 129		
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)						
	Instruments de trésorerie	4 671 833		4 671 833	2 745 902		
	Disponibilités	4 671 833		4 671 833	2 745 902		
Charges constatées d'avance		51 762		51 762	60 371		
Total de l'actif circulant		9 800 155	2 693	9 797 462	7 919 444		
Frais d'émission d'emprunts à étaler							
Primes de remboursement des emprunts							
Écarts de conversion actif							
TOTAL DE L'ACTIF		21 809 554	7 167 952	14 641 602	12 683 049		
Renvois :		(1) Dont droit au bail					
		(2) Dont part à moins d'un an (brut) des immobilisations financières		2 500	143 150		
		(3) Dont créances à plus d'un an (brut)					
Clause de réserve de propriété		Immobilisations	Stocks	Créances clients			